

DEC101482INSU

Décision modifiant la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique, Monsieur Alain Fuchs ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées, notamment son article 2 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'unité ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers ;

DÉCIDE :

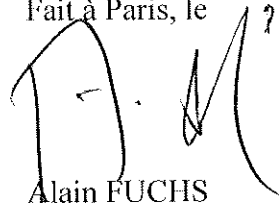
Art. 1er - A l'article 2 de la décision n°10A004DSI du 18 décembre 2009 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche (UMR) n°8112 – Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique (LERMA) sont modifiées comme suit :

A la direction de l'unité, sont nommées, jusqu'à la fin du mandat de l'unité, le 31 décembre 2013, les personnes suivantes :

- directeur : Monsieur Michel PERAULT, directeur de recherche au CNRS,
- directeur adjoint : Monsieur Laurent PAGANI, directeur de recherche au CNRS

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 OCT 2010



Alain FUCHS



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 49 13

DEC101484INSU

Décision modifiant la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique, Monsieur Alain Fuchs ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées, notamment son article 2 ;

Vu l'accord de l'université de Caen ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'unité ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers ;

DÉCIDE :

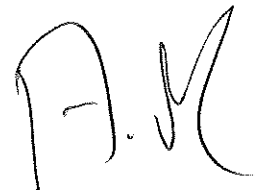
Art. 1^{er} – A l'article 2 de la décision n°07A007DSI du 23 novembre 2007 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche (UMR) n°6143 – Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière (M2C) sont modifiées comme suit :

A la direction de l'unité, sont nommés par intérim, à compter du 1^{er} septembre 2010, les personnes suivantes :

- directrice : Madame Bernadette TESSIER, directrice de recherche au CNRS,
- directeur adjoint : Monsieur Robert LAFITE, professeur des universités,

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le 20 OCT. 2010



Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Volume 7 : Mesures particulières

07.02. Délégations de signature

07.02.02. DR02

LE DIRECTEUR D'UNITE

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19.12.08 portant création de l'unité UMR 7216 intitulée "Centre épigénétique et destin cellulaire", dont le directeur est Monsieur Jonathan WEITZMAN ;

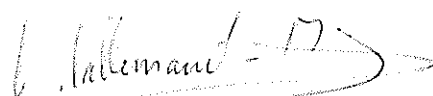
DÉCIDE :

Article 1^{er} - Délégation est donnée à :

Mme Valérie MEZGER

Grade : DR2 CNRS

signature :



Fonctions exercées au sein du laboratoire : Directrice Adjointe

à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application la décision n°100014DAJ susvisée ;

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de M.
délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à :

M.

signature :

Grade :

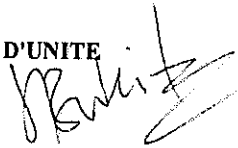
Fonctions exercées au sein du laboratoire :

Article 3 - Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2010

LE DIRECTEUR D'UNITE


Jonathan WEITZMAN
UNIVERSITE PARIS DIDEROT
UMR7216 du CNRS
Jonathan WEITZMAN, Directeur
Bâtiment Lamarck, Case 7042
35 Rue Hélène Brion - 75205 PARIS Cedex 13
Tél. : (33) 01.57.27.89.13 - Fax : 01.57.27.89.11



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

☎ 01 42 34 94 00
☎ 01 43 26 87 23